

que gagner à ce que la solennité de ses arrêts fût confirmée, rehaussée même, par la solennité grave et imposante d'un édifice commandant le respect. Tout ce qui réclame le prestige et l'autorité a besoin d'un certain apparat : on se sent plus justiciable d'une justice plus imposante, et l'architecture apporte ainsi son

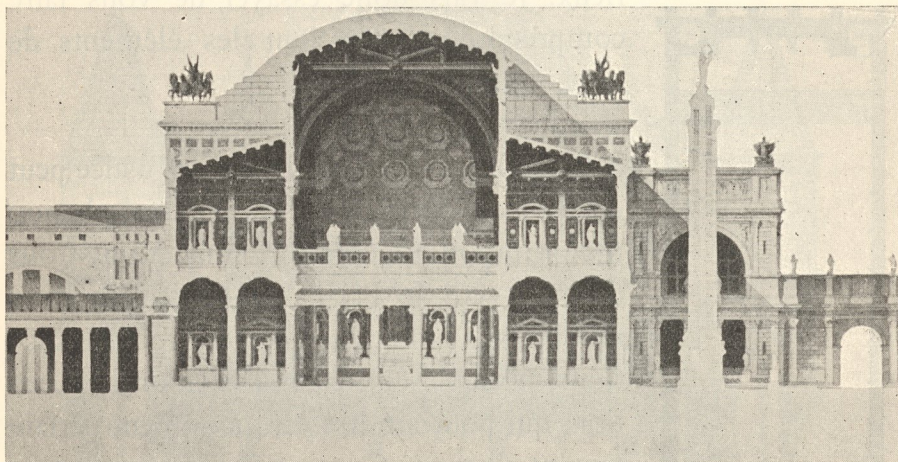


Fig. 785. — Coupe de la Basilique Ulpienne, à Rome.

élément nécessaire au respect de la chose jugée. Quelques-uns parmi vous connaissent sans doute les belles salles des anciens parlements de Poitiers (fig. 786, 787 et 788), de Rouen, de Dijon ou de Rennes. A des époques différentes, vous y trouvez cette même inspiration : vous la trouverez partout, en intention tout au moins. Et de notre temps encore — car nous pouvons bien qualifier de contemporaines les œuvres de Duc, vous rencontrerez au Palais de Justice de Paris des salles dont l'impression sera sur vous sérieuse et profonde. Les séances des tribunaux sont publiques ; allez voir notamment la première chambre du Tribunal, ou la grande salle des assises ; allez voir tout d'ailleurs au Palais de Justice, car je vous l'affirme, si au lieu d'être à Paris il était à 500 kilomètres d'ici, vous feriez le voyage pour aller le